

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **66 (1974)**

Heft 10

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La participation des travailleurs aux décisions dans l'entreprise sur le plan mondial (I)

Invité par l'Organisation internationale du travail, un colloque international sur la participation s'est tenu à Oslo du 20 au 30 août 1974. La Suisse était représentée à ce colloque par le directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail Jean-Pierre Bonny et par Guido Nobel, secrétaire de l'Union syndicale suisse. Malheureusement les employeurs n'avaient pas jugé utile de se faire représenter à cette réunion si bien que la Suisse, sur quelque 60 pays participants, fut seule à ne pas avoir une représentation tripartite.

Pour ce colloque, le Bureau international du travail à Genève avait élaboré un document de base dont nous reproduisons ici la première partie. Il nous permet d'avoir une image générale sur la situation actuelle dans le domaine de la participation sur le plan mondial.

Dans un prochain numéro nous reviendrons sur ce colloque en publiant encore différents documents, en particulier ceux élaborés par certains pays participants et qui nous touchent de près tels que l'Allemagne, la France, etc.

Rédaction de la «RSS»

1. Arrangements institutionnels pour la participation de représentants des travailleurs aux décisions

1. Gestion ouvrière des entreprises et systèmes connexes

Sur le plan des concepts, la gestion ouvrière des entreprises ou autogestion représente la forme la plus poussée de participation des travailleurs à la prise des décisions qui les concernent.

L'exemple le plus connu de cette forme de participation des travailleurs est probablement le système yougoslave d'autogestion, qui a fait l'objet d'un grand nombre d'études et de publications et bénéficie d'une vingtaine d'années d'expérience.

Dans le système *yougoslave*, la collectivité des travailleurs exerce les principales fonctions de gestion par l'intermédiaire des organes de l'autogestion dont l'organisation et les compétences sont fixées,